



Jeudi 24 avril 2017

Les Voix de la Paix

Remise du prix « les Voix de la Paix »

Mercredi 17 mai 2017 – 19 h 30

Mairie du 5^{ème} arrondissement

Présentation

1 / La démarche inter-convictionnelle des Voix de la Paix

■ Les Voix de la Paix sont une association loi 1901. Elle se veut un mouvement porteur de dialogue entre les religions, spiritualités et mouvements philosophiques au sens le plus large, et la République, en insistant sur son attribut de laïcité. Son acte fondateur a eu lieu le 22 mars 2016 à la Mairie de Paris, lors d'une grande journée interconvictionnelle où les représentants des religions et spiritualités ont réaffirmé le cadre républicain et l'importance de la laïcité.

■ L'approche inter-convictionnelle se distingue des événements interreligieux « traditionnels » par plusieurs aspects :

- La présence d'autres spiritualités (francs-maçons, bouddhistes, etc...) mais aussi de mouvements laïcs (Ligue de l'Enseignement, Comité Laïcité République, etc...);
- La dimension pédagogique tournée vers les jeunes (cf. lors de l'événement du 22 mars, le buffet réalisé par le lycée de métiers de Mantes-la Ville);
- L'aspect artistique : capacité des spiritualités à s'ouvrir aux secteurs artistiques de la société et à mobiliser des projets communs qui habituellement ne se « croisent pas »;
- L'importance de la notion de fraternité au-delà de la notion de tolérance (importance de connaître l'autre, dialogues, buffet...)

■ « les Voix de la Paix » proposent trois perspectives d'actions :

- Mener des actions pédagogiques sur le terrain, prioritairement dans des quartiers difficiles ;
- Proposer des services aux entreprises autour de la problématique du fait religieux ;
- Organiser des événements publics à la manière du 22 mars 2016.

■ Dans cet ensemble, la remise du prix « les Voix de la Paix », chaque année, constitue un vecteur privilégié pour faire connaître nos valeurs.

2 / Remise du prix « les Voix de la Paix » -- principes :

■ Il s'agit d'honorer des acteurs pour leur engagement dans les domaines inter-culturel, inter-spirituel, social ou artistique, ou encore visant à l'intégration au sein de la République.

Deux prix sont remis :

- **le Prix « Encouragement »** récompensera une association à l'activité récente.
- **le Prix « Reconnaissance »** distinguera une personne qui a déjà fait ses preuves par ses œuvres et son engagement.

■ Le prix est matérialisé pour chacun des lauréats (une association et une personnalité) par une œuvre originale de Gérard Garouste, lithographiée par Franck Bordas.

■ Le jury est composé de responsables de six associations œuvrant dans le dialogue inter-culturel et interreligieux :

- la Fraternité d'Abraham (représentée par Pierre Labadie) ;
- Ecritures et Spiritualités (représentée par Christine Ray) ;
- le Carrefour des mondes et des cultures (représentée par Marc Lebret) ;
- MJLF -- Journée du livre & de la culture (représentée par Danielle Cohen) ;
- Amitié judéo-chrétienne de France (représentée par Antoine Lerondeau) ;
- Solidarité Laïque (représentée par Carole Coupez et Yasmine Sadji).

3 / Remise du prix « les Voix de la Paix » -- Timing :

► 19 h 30 – Présentation & remise des deux prix (40') :

- Appel de Yann Boissière (YB) qui présente les Prix des VDLP et les associations remettantes.
- Appel des associations remettantes qui montent sur scène.
- Chaque représentant des associations dit un mot – interview par le présentateur
- Retour de la Parole à YB qui explique en quoi consiste le prix (une œuvre de Gérard Garouste).
- Un mot autour de l'œuvre de G. Garouste.
- Annonce / éloge des lauréats par YB.
- Prix Encouragement : Nadia Hathroubi-Safsaf : « Ce sont nos frères et leurs enfants sont nos enfants. » (Zellige éditions) ;
- Prix Reconnaissance : Pierrette Fleutiaux, pour « Destiny » (Actes Sud).
- Photos.
- Mot de conclusion du présentateur, annonce de la table ronde.

► 20 h 10 - Table ronde « Religions et laïcité sont-elles compatibles dans la République ? » (1 heure) :

► Un journaliste-animateur anime le débat autour des deux lauréats.

► Déroulé :

- Cadrage du débat par le journaliste (5') ;
- Mot liminaire de chacun (7' chacun) ;
- Relances croisées de l'animateur (20') ;
- Questions de la salle (20').

► 21 h 10 – buffet & signatures (30')

► Les deux lauréats disposeront de tables *ad hoc* et seront conviés à une séance de signatures pour les personnes ayant acheté leur livre.

► La librairie temporaire sera pourvue par Jean-Denys Tétier (Librairie Pierre-Brunet, 20 rue des Carmes, 75005 Paris).

Seront bien entendu disponibles à la vente le livre de nos deux lauréats, mais aussi ceux des candidats initialement proposés et défendus par les associations participantes. A savoir :

- Marie Barraud : « Nous les passeurs » (Robert Laffont) ;
- Philippe Baudassé & Emmanuel Navarro : « Osons l'émerveillement » (Uppr éditions) ;
- François Euvé : « Au nom de la religion ? » (Ed. de l'Atelier) ;
- Magyd Cherfi, pour « Ma part de Gaulois » (Actes Sud).
- Henri de la Hougue & Saeid Jazari Mamoei : « Dieu est-il l'auteur de la Bible et du Coran ? » (Editions Salvator) ;
- Latifa Ibn Ziaten, en collaboration avec Anne Jouve : « Dis-nous Latifa, c'est quoi la tolérance ? » (Editions de l'Atelier) ;
- Sonia Mabrouk : « Le monde ne tourne pas rond, ma petite-fille » (Flammarion).
- Michel Wieviorka & Farhad Khosrokhavar : « Les Juifs, les musulmans et la République. »
- Sera également proposé le livre de Yann Boissière : « Eloge de la loi » (Editions du Cerf) ;

► **Fin de l'événement à 21 h 45.**